



Rou-M@rson Lettre d'infos

n°3 - Novembre 2015

La Une du mois

Le samedi 5 décembre 2015 à 14h00, dans le cadre du **Téléthon 2015**, un convoi cycliste fera étape à **Rou-Marson**, et vous proposera une **vente de «fleur de sel»**.



**4 ET 5
DÉCEMBRE
2015**

Le Téléthon et Rou-Marson, c'est une histoire qui dure depuis de nombreuses années maintenant.

Cette année, nous allons accueillir, pour leur pause-déjeuner à la **Maison des Associations de Rou**, un convoi d'une soixantaine de cyclistes lors de leur périple de plus de 200 kilomètres autour du département.

Tout au long du parcours, ces cyclistes proposent **une vente de fleur de sel au profit de l'A.F.M. Téléthon**, au prix de 2€ le sachet de 125g.

Ainsi, vous pourrez venir les encourager et les soutenir dans leur action pour leur arrivée vers 14h00 ou à leur départ vers 15h40, et même apporter votre contribution puisque des sachets de fleur de sel seront en vente sur place.

Au plaisir de vous retrouver le **samedi 5 décembre prochain...**

Plus de renseignements sur le Téléthon : www.afm-telethon.fr

Travaux de voirie

Route des Ulmes à Rou (2ème partie)



Le revêtement de la route des Ulmes, dans sa deuxième partie, a été refait jusqu'en limite de commune.

Travaux Bâtiments

Installation d'une pompe à chaleur à la Cave de Marson



Dans un souci d'économie et d'environnement une pompe à chaleur aérothermique a été installée à la cave communale de Marson et raccordée sur le réseau de chauffage actuel.

Pour vous inscrire et recevoir la prochaine lettre d'infos par mail ou vous désinscrire :

lettre-infos@rou-marson.fr

La dicton du mois

« Autant d'heures de soleil à la Toussaint,
autant de semaines à souffler dans tes mains. »



Infos diverses

GRATUIT
BALADE-THERMIQUE
Caméra thermique au poing. L'objectif de cette balade est de traquer les nombreux ponts et fuites thermiques de nos maisons.
Le conseiller Info-Energie les débusquera pour vous et vous expliquera quelle est leur importance dans votre facture énergétique, comment y remédier et quelles sont les aides financières à votre disposition.
Rou-Marson
2 Décembre 2015
En soirée
PLACES LIMITEES, SUR INSCRIPTION
Espace Info-Energie 49
02 41 58 01 08
sejers.49@sejers.fr

**PASSAGE DU GÉOMÈTRE DU CADASTRE
DANS LA COMMUNE**

Afin de procéder aux opérations de mise à jour du plan cadastral prévues par la loi n°374 du 6 juillet 1943, la loi n° 57.391 du 28 mars 1957 et par la loi n°74.645 du 18 juillet 1974, j'ai l'honneur de vous informer que **M. CADOU, géomètre du cadastre, se rendra dans votre commune à dater du 16 novembre 2015.**

Il effectuera, à partir de cette date, des travaux topographiques de mesurages sur les propriétés bâties et non bâties.

En Bref...



La prochaine réunion du **Conseil Municipal** aura lieu à la Mairie,

le mercredi 9 décembre à 20h30



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'**Armistice 1918** aura lieu le **Mercredi 11 novembre à 11h00** devant le monument aux morts.

A l'issue, un vin d'honneur sera servi à la Maison des Associations de Rou.



Etang de Pêche

La saison de pêche à l'Etang de Rou est désormais terminée.

Rendez-vous au printemps pour les prochaines prises !

Vos sorties et animations du mois

Samedi 7 novembre

Atelier d'écriture « Mille et une nuits » pour ados et adultes à partir de 14h00 à la Maison des Associations de Rou organisé par la Bibliothèque
Réservations au 02.41.50.12.39

Mercredi 18 novembre

Conte « La Marmite aux histoires » à la Bibliothèque Municipal à partir de 16h00 pour les enfants de 3 à 7 ans

Vendredi 27 novembre

Soirée Pyjama pour les enfants de 6 à 10 ans à partir de 20h00 à la Bibliothèque de Rou

Réservations à la Bibliothèque ou au 02.41.50.12.39

Dimanche 29 novembre

Marché de Noël organisé par le Club Détente et Loisirs à la **Maison des Associations de Rou**, de 9h30 à 17h30

Côté Cuisine



« Chauds, les marrons, chauds ! » Lorsque l'on entend cette douce ritournelle résonner à nos oreilles, c'est que l'odeur des châtaignes grillées n'est pas très loin... Elles sont alors délicieusement croustillantes : grillées dehors et tendres à l'intérieur. On oublie même que l'on s'en est mis plein les ongles en les décortiquant à chaud !

Pour faire griller des châtaignes à la maison, on a le choix entre le feu et le four. Dans les deux cas, il faut au préalable inciser les châtaignes sur tout un côté, pour éviter qu'elles n'éclatent.

Si vous avez un jardin, vous pourrez facilement allumer un feu de bois et utiliser les braises restantes pour cuire les châtaignes dans une grande poêle. Remuer régulièrement pendant une vingtaine de minutes, puis placer dans du papier journal pendant un bon quart d'heure, afin de faciliter le décortiquage.

Au four, placer les châtaignes incisées sur une plaque de cuisson, et laisser cuire à four chaud (220°C) pendant une vingtaine de minutes environ.

Les châtaignes sont cuites lorsque la pointe d'un couteau s'enfonce facilement à l'intérieur.

Si les châtaignes grillées sont délicieuses telles quelles, rien ne vous empêche de les décortiquer et d'en faire la garniture d'une belle salade composée aux saveurs de l'automne.

Retrouvez les précédentes lettres d'informations numériques sur le site Internet de la commune :

www.rou-marson.fr